



MUNI-NOUVELLES

Journal de la municipalité de Saint-Thomas-Didyme
www.stthomasdidyme.qc.ca



Volume 35, numéro 1

13 janvier 2016

DE LA GRANDE VISITE AU VILLAGE LORS DU CARNAVAL

Il reste encore quelques billets pour le spectacle que donnera le groupe BODH'AKTAN lors du carnaval à la salle Gaieté le vendredi 19 février prochain.

Vous ne connaissez pas trop bien ce groupe né en 2011, n'hésitez pas à consulter leur site internet. Pour ceux qui ne peuvent pas le faire, voici un bref extrait de ce site qui est de nature à vous faire prendre vos billets à l'épicerie Luc Simard sur le champ !

Le rock de Bodh'aktan baigne dans les eaux de la musique celtique, du traditionnel, de la polka, du punk, du folklore de l'Irlande, de la Bretagne, des provinces Maritimes canadiennes et bien sûr, du Québec. Le tout, basé sur une formule de base, résolument rock et énergique ! Le résultat est « (...) Hautement bien monté musicalement avec ses arrangements géniaux (...) réalisation gargantuesque.»
MusikUniverse.net



Écumant les scènes de toutes les tailles depuis sa formation en 2011, le groupe multiplie les spectacles (plus de 200 représentations) devant des publics conquis au final, tôt ou tard... Pas de quartier!!!

Trinquant avec le Canada, les États-Unis et l'Europe, à l'intérieur de festivals et de salles de toutes sortes ils partagent la scène avec des groupes tels que La Bottine Souriante, Les Trois Accords et Les Cowboys Fringants avec le sourire et l'arrogance des conquérants!!!

L'Horaire complet du carnaval va être posté sous peu. Portez une attention spéciale car beaucoup de belles choses ont été préparées pour faire plaisir tant aux grands qu'aux petits.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-THOMAS-DIDYME AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Le 11 janvier dernier, le conseil municipal a adopté trois projets de règlements visant modifier le plan d'urbanisme, le règlement de zonage et le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble afin d'ajouter une nouvelle zone industrielle dans notre municipalité.

Cette zone serait située du côté Nord-Ouest du chemin de la Donohue entre la zone industrielle actuelle occupée par Produits Forestiers Résolu et les propriétés de la rue Jean-Paul-Darveau et McNicoll. Elle pourrait notamment accueillir des garages pour la machinerie forestière.

On peut prendre connaissance de ces trois règlements en se présentant au bureau de la municipalité du lundi au vendredi entre 9 H 00 et midi et 13 H 00 et 16 H 00.

Avis est aussi donné que le projet de modification fera l'objet d'une assemblée publique de consultation de la population qui se tiendra lundi le premier février 2016 à la salle du conseil municipal à compter de 19 H 00.

Donné à Saint-Thomas-Didyme ce 13 janvier 2016.
Jean-Marc Paradis, Directeur général.

PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT ENTRÉE SUD DU VILLAGE

Le conseil municipal a décidé de fermer le dossier du prolongement du réseau d'égout à l'entrée sud du village. Afin de vérifier l'opportunité de ce projet demandé par quelques citoyens l'an passé, la municipalité avait mandaté une firme d'ingénieur qui a remis son rapport devant la majorité des personnes concernées.

L'impossibilité d'avoir une subvention pour ce type de projets et le coût très élevé de 751 500 \$ ont eu raison du projet car toutes les personnes concernées qui ont répondu à la consultation (14 sur une possibilité de 21) l'ont rejeté.

Toujours dans le domaine des égouts, le conseil a adopté un règlement qui permet maintenant l'implantation de système de traitement des égouts par ultra-violet lorsque cette option devient nécessaire selon les laboratoires de sol qui confectionnent les plans. On sait que cette solution est très dispendieuse mais dans les cas où il s'agit de la seule option possible, nous aurons les outils légaux pour y faire face.

OFFRE D'EMPLOI : POMPIER À TEMPS PARTIEL

La régie des incendies GÉANT est présentement en période de recrutement pour combler plusieurs postes de pompiers sur son territoire. Tu as plus de 17 ans, tu es dynamique et tu aimes relever des défis, communique immédiatement avec la régie : 418 679-9111 ou envoie ton CV ou ta candidature avant le 8 février à Monsieur Jerry Piquette, 1442, du Rocher Normandin, G8M 3Y1. Tu peux aussi aller rencontrer les pompiers sur place le mercredi soir à compter de 18 H 30 à la caserne de Saint-Thomas-Didyme.

Ta communauté a besoin de toi. Un dévouement pour notre population et l'accomplissement de soi.

LICENCES DE CHIENS 2016.

Les licences de chiens pour l'année 2016 sont maintenant disponibles au bureau de la municipalité au prix de 25 \$ chacune.

CLUB COURSIER DES NEIGES

Le club de motoneiges est à la recherche d'une personne bénévole pour poser les balises sur le sentier de Saint-Thomas. Information : Denis Bernier : 418 274-2143

Le club tenait aussi à rendre hommage à Monsieur Ghislain Darveau qui a fait ce travail pendant plusieurs années.

AVIS PUBLIC ROLE DE PERCEPTION DES TAXES

Avis est donné par le soussigné que le rôle de perception des taxes municipales pour l'année 2016 a été complété et déposé au bureau de la municipalité et qu'il a été procédé à l'envoi des comptes de taxes pour l'année en cours. On peut consulter ce rôle en se présentant au bureau de la municipalité du lundi au vendredi entre 9 H 00 et midi et 13 H 00 et 16 H 00.

Donné à Saint-Thomas-Didyme, ce 13 février 2016.

Jean-Marc Paradis,
directeur général.

Toutes les personnes qui seront éligibles au crédit de taxes pour personnes âgées recevront avec leur compte de taxes le document à joindre à leur rapport d'impôt.

Si vous n'avez pas reçu ce document c'est que l'augmentation de l'évaluation de votre maison unifamiliale n'a pas été de plus de 7,5 % plus élevée que la moyenne des autres maisons unifamiliales de la municipalité.